

VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS NOTRE PROJET, VOTRE AVENIR

Un corps unique de commandement et de direction
au parcours de carrière rénové et à la gestion adaptée

aef
info

"SYNERGIE-OFFICIERS A UNE INFLUENCE GRANDISSANTE"

(PATRICE RIBEIRO À AEF INFO)

Domaine : Sécurité publique

"Synergie-Officiers a une influence grandissante, nous le voyons particulièrement lors de nos déplacements sur l'ensemble du territoire", déclare Patrice Ribeiro.

Le secrétaire général de Synergie- Officiers (CFE-CGC) répond aux questions d'AEF info dans le cadre d'une série d'interviews réalisées en vue des élections professionnelles, qui se dérouleront du 30 novembre au 6 décembre 2018 dans la police nationale (lire notre dossier). "Nous abordons les élections avec confiance", ajoute Patrice Ribeiro.

Il détaille les principaux points défendus par l'organisation syndicale, à savoir la diminution du nombre d'officiers de police et un "exhaussement des postes" qui leur sont attribués. Le secrétaire général souhaite notamment que les officiers puissent accéder à des postes de DDSF dans certains départements.

AEF info : Dans quel état d'esprit le syndicat Synergie-Officiers (CFE-CGC) aborde-t-il les élections professionnelles de décembre 2018 ?

Patrice Ribeiro : Nous abordons les élections avec confiance. Nos courbes d'adhérents sont favorables malgré la déflation du nombre d'officiers de police. Synergie-Officiers a une influence grandissante, nous le voyons particulièrement lors de nos déplacements sur l'ensemble du territoire. La seule interrogation, qui concerne l'ensemble des organisations syndicales, réside dans le mode de scrutin, avec un vote électronique ouvert sur une semaine. Nous sommes cependant confiants sur ce point, cela devrait renforcer la participation.

AEF info : Quelles sont les thématiques les plus urgentes pour votre corps ?

Patrice Ribeiro : Les thématiques prioritaires sont d'ores et déjà sur la table du DGPN, à savoir une déflation accentuée des officiers et la définition d'une nomenclature la plus affinée et la plus basse possible. Cela fait trois ans que nous portons ce dossier, car les directions d'emploi traînent des pieds. Personne ne souhaite avoir moins d'officiers, quitte à les affecter sur des postes totalement obsolètes et qui ne relèvent plus de la responsabilité d'un officier.

Le directeur général doit présenter d'ici la fin de l'année un objectif cible aux alentours de 8 000 officiers, qui permettra de définir une nomenclature qui soit en adéquation avec les responsabilités qui doivent échoir aux officiers. Le travail est déjà bien avancé auprès des directions d'emploi. Il faut toute l'autorité et la verticalité du directeur général pour faire avancer le dossier. Il s'agit de casser les vieilles habitudes, les officiers sont encore trop souvent vus comme des OPJ, notamment dans certaines directions.

AEF info : Quel est l'objectif de la diminution des effectifs d'officiers que vous demandez ?

Patrice Ribeiro : Nous revendiquons un exhaussement des postes qui leur sont attribués, car le niveau de recrutement et des compétences a lui aussi été exhaussé ces dernières années. C'est notamment le cas avec la substitution de postes qui devaient échoir aux commissaires de police, et ce malgré la position réfractaire de l'administration et des syndicats de commissaires. Nous obtenons de plus en plus de postes à responsabilité, notamment de chefs de service. Nous en avons créé 155 dans le dernier protocole. Nous demandons que les postes de commissaires qui ne trouvent pas preneur à l'issue de deux mouvements de mutation soient accessibles aux officiers de police. Il y en a plus d'une centaine dans toute la France, notamment sur certaines zones comme Saint-Priest (Rhône), Hayange (Moselle) ou encore Armentières (Nord). Ce sont des postes qui doivent échoir aux officiers à partir du moment où les commissaires ne les occupent pas.

Il y a quelques années, nous avons obtenu des postes de DDSF adjoint, notamment avec la réforme de la sécurité publique. Désormais, nous demandons légitimement à avoir des postes de DDSF, surtout dans

les petits départements avec une circonscription unique, comme la Lozère ou le Cantal. Par ailleurs, il reste des postes de commissaires à pourvoir en région parisienne, comme celui de Gagny (Seine-Saint-Denis). Nous sommes tout à fait en mesure d'occuper ces postes-là.

De la même manière, nous demandons que les postes qui ne relèvent plus de la responsabilité des officiers puissent échoir à des gradés et gardiens, afin de leur libérer des espaces de responsabilité. Lorsqu'on ouvre un télégramme de mutation, un tiers des postes réservés aux officiers ne trouve pas un seul candidat. Sur une bonne moitié, il n'y a qu'un seul candidat. Cela démontre bien que certains types de poste ne sont plus du niveau des officiers. Ce phénomène est renforcé par l'augmentation du niveau de formation à l'école des officiers. De plus en plus d'étudiants ont un master 2, sortent d'un IEP ou sont doctorants. Le niveau de responsabilité doit évoluer dans ce sens.

De manière plus générale et transversale, il reste des réformes plus structurelles qui sont attendues. Il y a un problème de désaffectation du judiciaire qui touche les trois corps, que ce soit au quotidien ou au sein des services plus spécialisés. Nous demandons en outre la création d'un véritable statut du policier francilien, les politiques incitatives étant loin d'être suffisantes.

AEF info : Quels sont les objectifs de votre organisation pour les élections ?

Patrice Ribeiro : Nous sommes persuadés que la CFE-CGC va rester majoritaire. Nous sommes en position préférentielle, tandis que Force ouvrière, qui était en deuxième position aux dernières élections, a connu une saignée avec le départ successif de plusieurs organisations. La CFE-CGC a mené une politique intelligente. Nous ne sommes pas dans la lutte des classes, nous avons toujours estimé que ce qui nous réunissait était plus important que ce qui pouvait nous séparer. Le socle commun doit nous faire avancer. Au contraire, verser dans la lutte des classes est un travail de nihilisme, qui est déjà assuré par des organisations non représentatives de la police nationale.

Synergie est pour sa part le seul syndicat d'officiers à être présent dans tous les comités techniques de proximité, dans tous les départements. En CAP, compte tenu de la déflation, il y aura huit sièges et non plus neuf. Nous pensons donc prendre quatre postes et ainsi mettre fin à un statut de syndicat majoritaire chez les officiers de police.

AEF info : Selon vous, pourquoi les policiers devraient-ils voter pour votre organisation ?

Patrice Ribeiro : Le projet qui est porté par Synergie a trouvé sa réalisation dans les protocoles mis en œuvre depuis plus de dix ans. La catégorie A, qui était un projet porté par Synergie, a été obtenue en 2005. Le protocole d'accord additionnel de 2007 a basculé le corps en véritable catégorie A en régime de cadres. Le protocole de 2016 est la quintessence du cahier revendicatif de Synergie : création de postes de chefs de service, exhaussement indiciaire et indemnitaire... (lire sur AEF info) Tout cela n'aurait pas été possible si le syndicat historique, le SCSI-CFDT, n'avait pas eu de concurrent. Il y a d'un côté un discours misérabiliste, et de l'autre, de l'élitisation d'un corps, car nous croyons en nos collègues.

Nous ne faisons pas campagne sur un bilan, mais sur un projet, qui est la continuité de ce qui a été mené jusqu'ici, et cela s'inscrit dans une perspective globale d'exhaussement du corps des officiers.

AEF info : Christophe Castaner a succédé à Gérard Collomb au poste de ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez ayant été nommé secrétaire d'État. Que pensez-vous de ces nominations ?

Patrice Ribeiro : La nomination de Laurent Nunez, conjointement à celle de Christophe Castaner, évite la problématique d'une période d'acculturation, et c'est important. Nous voulions quoi qu'il en soit la nomination d'une personnalité ou d'un attelage proche du président de la République, afin de peser favorablement pour l'institution lorsque le besoin s'en fait sentir, notamment pour obtenir des arbitrages. De prime abord, cette double nomination apparaît prometteuse. Tout dépendra désormais du périmètre de chacun.

Le Bureau National

